Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 25 novembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DJS 148 Attribution de la dénomination Eudy Simelane au Terrain d'Education Physique (TEP) situé rue Olivier Métra (20e).

M. Pierre RABADAN, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu l'avis de la commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux du 9 juin 2021 ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination Eudy Simelane au Terrain d'Education Physique (TEP) situé rue Olivier Métra (20ème) ;

Vu l'avis du conseil du 20ème arrondissement en date du 3 novembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Pierre RABADAN au nom de la 7ème commission,

Délibère :

La dénomination Eudy Simelane est attribuée au Terrain d'Education Physique (TEP) situé rue Olivier Métra (20ème).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO